



Ecole doctorale
Arts, Cultures, Civilisations
Faculté des Lettres et Sciences Humaines



Université Cheikh Anta Diop
Dakar

**Journées scientifiques de l'Ecole doctorale ARCIV
jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 mai 2009**

Table ronde sur la formation doctorale

**« La formation doctorale dans les écoles doctorales de Lettres et Sciences Humaines :
contenu et méthode »**

RAPPORT ATELIER 3

FINANCEMENT DE LA FORMATION DOCTORALE ET DE LA RECHERCHE

Présidente : Mme Rokhaya Fall Sokhna

Rapporteur : Mme Aminata Diaw Cissé

Quatre points étaient inscrits dans les termes de référence de l'atelier 03.

**I – LE FINANCEMENT PAR DES MONYENS INTERNES (UNIVERSITE,
MINISTERES.**

**II – LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR DES MOYENS
EXTERNES.**

III – L'INGEGNERIE FINANCIERE DANS LA RECHERCHE

**IV – LES CRITERES D'EVALUATION ET DE FINANCEMENT INTERNE DES
LABORATOIRES**

**I – LE FINANCEMENT PAR DES MONYENS INTERNES (UNIVERSITE,
MINISTERES)**

Les membres de l'Atelier ont convenu que la question du financement conditionne le fonctionnement et le devenir de la recherche dans notre institution. Le financement interne concerne la part du budget de l'université consacrée à la recherche et les inscriptions pédagogiques des doctorants.

Le financement de la recherche par le budget de l'université

Les échanges ont permis de réitérer un certain nombre de constats ayant trait à :

- l'insuffisance du budget de l'université dont la quasi-totalité est consacrée au fonctionnement de l'institution. La part revenant à la recherche est jugée très en deçà des besoins. Il s'agit là d'un problème structurel,
- le caractère fictif du budget,
- la part importante du volet social dans les moyens que l'Etat alloue à l'enseignement supérieur : comme l'a souligné un collègue, « le social ne doit pas primer sur la recherche et l'académique »,
- le manque de culture de travail en équipe du fait de l'absence de laboratoires et d'équipes de recherche
- l'insuffisance de la somme que représente l'inscription pédagogique des étudiants eu égard à la nouvelle ambition assignée à la recherche dans le cadre de la réforme LMD.

RECOMMANDATIONS

Il y a lieu de demander une hausse significative du budget de l'université pour pouvoir prendre en charge de manière efficiente la recherche et placer ainsi notre institution dans de réelles conditions de compétitivité. La recherche nécessite des laboratoires, des équipes avec un personnel de soutien, un programme de recherche, un environnement de recherche, une logistique et des moyens pour assurer la mobilité des chercheurs et des doctorants.

Si tous les moyens ne peuvent être attendus de l'université, il n'en demeure pas moins que la part de celle-ci doit être revue à la hausse, et ce, dans le but de pouvoir, en toute autonomie, définir ses priorités de recherche et avoir son propre agenda. Un secteur aussi stratégique pour le développement ne peut être déterminé quasi exclusivement par les opportunités qu'offrent les partenaires extérieurs. C'est la raison pour laquelle l'Atelier recommande qu'il y ait, dans le

budget de l'université, une ligne consacrée à la recherche et que cette allocation soit mise à la disposition des structures gravitant autour de la recherche.

La dernière recommandation concerne l'effectivité de cette allocation. Il s'agit de rompre avec la logique du budget qui ne l'est que sur papier. L'allocation de ressources entre laboratoires doit obéir aux critères d'équité et de compétitivité.

Les inscriptions pédagogiques au niveau doctoral

Les échanges sur cette question se sont faits sans état d'âme, avec sincérité et dans un esprit prospectif.

Les discussions ont permis

- de partager l'expérience de certains départements en matière d'inscriptions pédagogiques, les possibilités nouvelles et réelles qu'elles offrent pour améliorer l'environnement et les conditions de travail.
- de mettre l'accent sur la signification même du système LMD. Il faut comprendre que cette réforme unifie et mondialise d'une certaine façon l'espace de l'enseignement supérieur comme l'atteste la mobilité de ses acteurs. La conséquence en est une compétitivité plus accrue entre les universités par le biais de la recherche surtout. Il s'agit de donner aux problèmes structurels de notre institution des solutions structurelles. Tout comme la santé, la recherche n'a pas de prix mais elle a assurément un coût. C'est ainsi que des exemples ont été donnés pour permettre un avis informé. En effet les doctorants payent 150 000 FCFA au Burkina Faso, entre 700 000 et 2 000 000 FCFA au Maghreb...

RECOMMANDATIONS

L'atelier recommande, à l'instar du Burkina Faso, que l'inscription pédagogique du doctorant soit de 150 000 FCFA, avec la possibilité de payer en une fois ou de manière modulée dans l'année. A cet effet, les étudiants ont proposé comme mesure d'accompagnement la possibilité de proposer des vacances aux doctorants finissant.

L'essentiel des inscriptions pédagogiques doit rester dans les laboratoires et 10 à 20 % sont laissés à l'école doctorale.

S'agissant de la somme minimale requise pour le fonctionnement de l'école doctorale, une réflexion plus approfondie doit être menée en s'appuyant sur les programmes de recherche

élaborés et sur les besoins des structures (écoles doctorales, laboratoires et équipes de recherche).

Les membres de l'Atelier ont insisté sur la sécurisation des moyens de l'Ecole doctorale, avec des mécanismes pour la transparence de la comptabilité. D'aucuns ont même avancé l'idée d'un système de délégation de pouvoir financier au profit de l'Ecole doctorale.

Il a été également proposé :

- la création d'une Maison de la recherche qui réunit toutes les écoles doctorales, avec un service financier et un budget autonome
- la Réforme du système financier de l'université
- l'établissement d'un manuel de procédure pour le financement de la recherche

II – LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR DES MOYENS EXTERNES

Les discussions ont tourné autour de plusieurs interrogations :

- Comment les structures vont pouvoir mobiliser des ressources?
- Comment approcher les entreprises pour la mobilisation des ressources financières ?
- Quel type de gestion pour les ressources mobilisées et à quel niveau ? (école doctorale, formations doctorales, laboratoires, équipes de recherche ?)
- Quelle solidarité entre équipes appartenant au même laboratoire, entre laboratoires et entre formations doctorales appartenant à la même école doctorale ?
- Quel autre type de ressources mobiliser ?

Les doctorants ont beaucoup insisté sur les bourses et l'accès à l'information. Ils ont formulé la demande de pouvoir bénéficier d'aide pour l'élaboration de projets de recherche afin de pouvoir être éligibles auprès des partenaires financiers.

Ils ont aussi insisté sur la mise à disposition de l'information pour pouvoir avoir des laboratoires d'accueil à l'étranger pour d'éventuels stages, ainsi que des directeurs de recherche dans ces structures.

L'atelier a beaucoup insisté sur le fait que les doctorants se doivent de rechercher l'information. En outre, ils doivent aussi entretenir des relations saines avec les laboratoires d'accueil à l'extérieur par le respect des clauses de partenariat notamment le respect des conditions de retour.

La vente d'expertise locale constitue un autre moyen d'avoir accès aux ressources par l'élaboration de programmes de recherche répondant aux critères et domaines d'intervention de certains partenaires financiers. Les responsables de laboratoire doivent avoir une démarche proactive dans la recherche de financement en se rapprochant des partenaires financiers et en rendant visibles sur le net leurs projets de recherche et les expertises disponibles. Pour cela, la mise à jour régulière de l'information sur les laboratoires avec des procédures allégées est une exigence absolue.

En résumé, les projets de recherche, les bourses et le sponsoring (ministères, conseils régionaux, etc.), la vente d'expertise aux entreprises locales, les manifestations scientifiques et les publications sont les points retenus pour la mobilisation des ressources.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé qu'à l'intérieur de l'Ecole doctorale une personne ressource aidée par des doctorants soit chargée de l'information relative à la mobilisation de ressources.
- Il est aussi recommandé que l'expertise des doctorants soit valorisée à l'intérieur des laboratoires.
- Il est enfin recommandé que l'argent de la fonction de service soit géré par l'Ecole doctorale et qu'il puisse servir à l'équipement et à construire la solidarité entre laboratoires.
- Il faut, par ailleurs, développer des partenariats avec les médias pour la visibilité des résultats des travaux des laboratoires.

III – L'INGEGNERIE FINANCIERE DANS LA RECHERCHE

L'atelier devait échanger sur la question de l'acquisition de compétence dans la recherche de financement et les stratégies à mettre en œuvre.

Les discussions ont permis de parvenir à des consensus sur la nécessité de s'ouvrir et de renforcer la coopération avec d'autres universités, sur la mobilité des étudiants et des enseignants, et ce, dans le but d'avoir accès à des fonds compétitifs.

RECOMMANDATIONS

- la formation des enseignants et des doctorants : il s'agit, au niveau des écoles doctorales, de mettre en place des modules de formation pour l'élaboration de projets et la requête de financement
- la mise en place d'équipes de recherche au sein des laboratoires ayant une dimension internationale pour avoir accès à certains fonds compétitifs ; les équipes doivent, autant que possible, intégrer des chercheurs d'autres universités, d'où la nécessité de renforcer la coopération avec les autres universités, la mobilité des étudiants et des enseignants.
- la recherche de l'information comme préoccupation stratégique au niveau des laboratoires : qui finance quoi? Comment y avoir accès?
- la visibilité du laboratoire pour permettre son attractivité : il faut mettre l'information sur le site web et maintenir celui-ci à jour.
- la mise à disposition par le service de coopération de l'information sur les accords de coopération, et le respect des engagements pris par notre institution dans les clauses de partenariat.

IV – LES CRITERES D’EVALUATION ET DE FINANCEMENT INTERNE DES LABORATOIRES

RECOMMANDATIONS

Sur ce point l'atelier recommande la conception de deux fiches formalisant les critères d'évaluation et de financement interne des laboratoires :

1 – La fiche d'évaluation du laboratoire et de l'équipe de recherche

Elle devra être élaborée à partir d'un certain nombre de critères :

- le dynamisme du laboratoire (les accords de coopération)
- les publications (qualité, quantité),
- le nombre de doctorants en formation et formés,
- la reconnaissance scientifique du laboratoire et des équipes de recherches,
- l'animation par le nombre de manifestations scientifiques organisées.

2 – la fiche d'éligibilité du projet de recherche

Cette fiche doit comporter différents éléments ayant trait à :

- la conformité administrative du dossier,
- la pertinence du projet par rapport aux priorités de recherche et à la politique de recherche du laboratoire,
- la pertinence de la méthodologie,
- l'utilité de la recherche par rapport aux besoins actuels de la société,
- l'implication des doctorants dans le projet de recherche.

Le financement de la recherche dépend fondamentalement de l'existence d'équipes et de programmes de recherche (sur deux à trois ans) pertinents et de qualité.

Il est à noter, pour finir, que ces journées de réflexion favorisent l'appropriation de la réforme par les doctorants et les enseignants.

RECOMMANDATION DE LA SEANCE PLENIERE

Il a été proposé de poursuivre la réflexion par une journée d'étude avec les présidents et rapporteurs d'atelier, le directeur de l'école doctorale et les responsables de laboratoires et d'équipes de recherche.

La seconde recommandation suggère que l'Université soit inscrite à PADOR (système d'enregistrement des Institutions Publiques qui sollicitent un financement de l'Union Européenne). Un numéro unique d'identification est délivré à l'UCAD. Cet acte est fondamental pour nos écoles doctorales car l'UE finance beaucoup de projets de recherche avec comme exigence ce numéro.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.